

Annexe 1

Présentation des dispositifs d'aides directes aux exploitations agricoles (2024)

Dispositifs	Intitulé du dispositif	Modalités de l'aide
Parrainage	Allocation supplémentaire pour les stagiaires ayant un projet d'installation hors cadre familial	Allocation de 300 € par mois pour une durée de 6 mois max (en complément aide d'Etat).
Aide à l'installation	Dotation pour des agriculteurs s'installant sur des projets agri-ruraux innovants hors cadre familial	Dotation de 2 000 € complétant l'aide d'Etat + 600€ de bonification si adhésion CUMA.
Diversification et qualité des produits agricoles	Aide pour la mise en place d'atelier de production complémentaire ou sur de petites filières sous signe officiel de qualité ou d'élevage de races menacées, ateliers de transformation à la ferme et de vente directe, accueil pédagogique et social.	- Le taux d'aide est de 25% des investissements éligibles. Taux d'aide maxi 40 %. - Bonifications : - de 15% pour les JA ou avec labellisation AB - de 10 % pour les autres SIQO (Label rouge, AOP, IGP, STG), ou races menacées ou apiculture - de 15% pour les projets collectifs - Aide plafonnée à 40 000 € par bénéficiaire, pour une période de trois ans - Plancher : 6 000 € HT, plafond 60 000 € HT de dépenses éligibles.
Autonomie des ressources	Aide à l'installation de dispositifs d'économie d'énergie	Pré-refroidisseur et récupérateur de chaleur : aide de 40% (50% JA) sur plafond de 3000 € HT ou 5 000 € HT suivant type de matériel.
Conversion aux systèmes herbager et agrobiologique	Prise en charge du diagnostic et de l'accompagnement technique pour l'évolution du système de production.	80% d'aide (100% pour JA et cédant.es) sur un plafond de dépenses éligibles de 3 000 € HT.
Séchage en grange	Aide aux investissements liés à la mise en œuvre de la conversion du système de production vers herbager ou agrobiologique.	- Séchage en grange : 40 % d'une dépense éligible plafonnée à 75 000 € HT. - Auto-chargeuse à foin : 40 % d'une dépense éligible plafonnée à 50 000 € HT. Prise en charge du coût de l'étude de faisabilité technico-économique à hauteur de 40 %.
Agroforesterie	Prise en charge du coût de conseil, de fourniture et de travaux liés à la plantation d'arbres intra parcellaires	80 % d'aide - Plancher 3 000 € HT, plafond 20 000 € HT de dépenses éligibles.
Echanges amiables	Participation au financement d'échanges amiables de terres agricoles, établis par un acte notarié, favorisant les systèmes herbagers ou permettant la protection de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques	- Prise en charge des frais HT de notaire et/ou d'arpentage relatifs à l'échange. - Taux de subvention est de 80% pour des échanges bilatéraux et de 100% pour des échanges multilatéraux. - Plafond d'aide de frais d'actes notariés à 1 000 € par co-échangiste.
Aide à la relance des exploitations agricoles	Soutien aux agriculteurs confrontés à des difficultés sociales avérées. Prise en charge d'une prestation de suivi technico-économique.	- Aide sociale aux agriculteurs : 1 280€ - Suivi global pendant 3 ans : 1 500€ - aide versée en 3 fois au prestataire

CA001294-CP 20/01/25-AIDE A LA RELANCE

Commission permanente

Date du vote : 20-01-2025

Liste des dossiers inscrits dans la commission pour Vote

Objet :

Dossiers de l'édition

HEE02591	HEE02591-24-DUBREUIL ALEXANDRA (SARL EQUI'LIBRE)-AIDE SOCIALE
HEE02592	HEE02592-24-CERISIER STEPHANIE (GAEC DE LA GOUPILLERE)-AIDE SOCIALE
HEE02593	HEE02593-24-DUVAL ERIC (GAEC LES PRES DE L'ILLET)-AIDE SOCIALE
HEE02594	HEE02594-24-FONDRILLON AURELIE (EARL A. BIOPORC)-AIDE SOCIALE
HEE02595	HEE02595-24-LE CONNIAT MELANIE-AIDE SOCIALE

Nombre de dossiers 5

Observation :

AIDE A LA RELANCE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES - Fonctionnement

IMPUTATION : 2024 AGRIF003 501 65 6312 65742 0 P431

PROJET :

Nature de la subvention :

CERISIER STEPHANIE LA GOUPILLERE 35450 MECE PAR13599 - D35142921 - HEE02592										2023
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision	
Mece	Mandataire - Cerisier stephanie	une aide sociale dans le cadre du dispositif de soutien aux agriculteurs en difficulté du Département d'Ille et Vilaine			€	FORFAITAIRE	1 280,00 €	1 280,00 €		
DUBREUIL ALEXANDRA 3 LA PLANTE PELEE 35290 SAINT ONEN LA CHAPELLE PAR13597 - D35142906 - HEE02591										2023
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision	
St-onen la chapelle	Mandataire - Dubreuil alexandra	une aide sociale dans le cadre du dispositif de soutien aux agriculteurs en difficulté du Département d'Ille et Vilaine			€	FORFAITAIRE	1 280,00 €	1 280,00 €		
DUVAL ERIC 27 LA HAUTE BERGERE 35250 MOUAZE PAR13600 - D35142922 - HEE02593										2023
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision	
Mouaze	Mandataire - Duval eric	une aide sociale dans le cadre du dispositif de soutien aux agriculteurs en difficulté du Département d'Ille et Vilaine			€	FORFAITAIRE	1 280,00 €	1 280,00 €		
FONDRILLON AURELIE LES HARLAYS 35133 LANDEAN PAR13602 - D35142934 - HEE02594										2023
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision	
Chatillon en vendelais	Mandataire - Fondrillon aurelie	une aide sociale dans le cadre du dispositif de soutien aux agriculteurs en difficulté du Département d'Ille et			€	FORFAITAIRE	1 280,00 €	1 280,00 €		

 FONDRILLON AURELIE <i>LES HARLAYS 35133 LANDEAN</i>									2023
PAR13602 - D35142934 - HEE02594									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
		Vilaine							
 LECONNIAT MELANIE <i>1 MONTDAVY 35420 SAINT GEORGES DE REINTEMBAULT</i>									2023
PAR13604 - D35142966 - HEE02595									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
St-georges-de-reint.	<u>Mandataire</u> - Leconniat melanie	une aide sociale dans le cadre du dispositif de soutien aux agriculteurs en difficulté du Département d'Ille et Vilaine			€	FORFAITAIRE	1 280,00 €	1 280,00 €	

Total pour l'imputation : 2024 AGRIF003 501 65 6312 65742 0 P431

		6 400,00 €	6 400,00 €	
--	--	------------	------------	--

Total général :

		6 400,00 €	6 400,00 €	
--	--	------------	------------	--

Eléments financiers

Commission permanente
du 20/01/2025

N° 50345

Dépense(s)

Affectation d'AP/AE n°29426	APAE : 2024-AGRIF003-501 AIDE AUX AGRICULTEURS EN DIFFICULTE		
Imputation	65-6312-65742-0-P431		
	Entreprises		
Montant de l'APAE	54 000 €	Montant proposé ce jour	6 400 €
Affectation d'AP/AE n°29884	APAE : 2024-AGRII001-501 PROGRAMME EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE		
Imputation	204-6312-20421-0-P431		
	Biens mobiliers, matériel et études		
Montant de l'APAE	631 727,63 €	Montant proposé ce jour	12 000 €
TOTAL			18 400 €